

## **Assurance-chômage**

**Les citoyens et citoyennes de Sherbrooke sont victimes de discrimination.  
Le ministre Monte Solberg interpellé par le  
Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie.**

**Sherbrooke, le 23 octobre 2007** – Dans le cadre de la semaine nationale des chômeurs et chômeuses, le MCCE lance un appel à la population sherbrookoise, estrienne et québécoise. Les citoyens et citoyennes sont invité-e-s à poster une carte postale au ministre Monte Solberg, responsable de l'assurance-chômage au parlement canadien.

Cette campagne fait suite à celle que l'organisme a menée auprès de la Ville de Sherbrooke le printemps dernier. Le conseil municipal avait alors adopté une résolution d'appui au Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie. Le 27 juin 2007, le maire Jean Perrault a écrit au ministre Solberg afin que son *ministère mette fin aux disparités de traitement que des travailleurs de Sherbrooke subissent dans leurs prestations d'assurance-emploi.*

Cet automne, c'est au tour des citoyens et citoyennes d'interpeller le ministre sur la discrimination à l'assurance-chômage selon son lieu de résidence. **«Notre objectif: Que le ministre reçoivent 10 000 cartes postales d'ici la fin de novembre 2007»**, précise Denis Poudrier, coordonnateur du MCCE.

Il souligne que le ministre Solberg doit enfin comprendre la dure réalité des sans-emploi. Celui-ci représente la circonscription de Médecine Hat, située dans la région économique du Sud de l'Alberta, où le taux de chômage se maintient à environ 4 % depuis près de trois ans. **«Le défi est grand, mais nous sommes prêts à le relever»** affirme M. Poudrier.

L'organisme dénonce depuis des années les disparités dans le traitement fait aux prestataires de Sherbrooke versus ceux de l'extérieur de Sherbrooke tel qu'à Magog ou East-Angus. En mai 2007, la réalité était pire que jamais.

**«140 heures d'emploi de plus pour se qualifier»  
«13 semaines de moins de prestations régulières»  
«des prestations à la baisse...»**

**«Toutes ces inégalités juste parce que nous n'habitons pas la bonne municipalité. C'est clairement de la discrimination en raison de son lieu de résidence»** soutient Denis Poudrier.

Le gouvernement canadien, en créant arbitrairement des régions économiques, a décidé d'isoler Sherbrooke des autres villes voisines. «**Magog et East-Angus se retrouvent dans la même région économique que Montebello, Mont-Tremblant, Shawinigan, La Tuque, Ste-Anne-de-Baupré et Sorel... Mais sur quelle planète vivent nos décideurs?**» se demande M. Poudrier

Aujourd'hui, les travailleuses et les travailleurs ne sont plus protégés par une loi nationale d'assurance-chômage. Le caractère universel de la Loi sur l'assurance-emploi n'existe réellement qu'au niveau des cotisations perçues sur nos salaires. Bien que nous payons toutes et tous le même pourcentage de notre salaire, notre couverture en cas de chômage est loin d'être identique. «**C'est comme s'il y avait des dizaines de régimes différents d'assurance-chômage au Canada**» souligne M. Poudrier.

À ce jour, une vingtaine d'organisations populaires et syndicales joignent leur voix au Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie et exigent du gouvernement fédéral le retour à l'universalité du régime d'assurance-chômage sans discrimination en raison du lieu de résidence.

- 30 -

Plus d'information sur [www.lemcce.org](http://www.lemcce.org)

Renseignements: Denis Poudrier, coordonnateur  
Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (MCCE)  
bureau: 819 566-5811